

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le 08/04/2019  
ID : 031-213105802-20190404-2019\_17-DE



Folio 08  
N° 2019.08

DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-GARONNE

CANTON de PORTET/GARONNE

ARRONDISSEMENT  
de MURET

COMMUNE de VILLATE

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers:**

**En Exercice :** 14

**Présents:** 11

**Votants:** 12

L'an Deux Mil Dix Neuf

Le quatre avril, à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GARAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :  
Le 27/03/2019.

**Objet : approbation du  
compte administratif 2018**

PRESENTS : Mesdames ALAMINOS. BONZOM.  
CARLES. LE ROY. PAJAUD

Messieurs : GARAUD. PAPAY. DUFOUR. PELFORT  
GARCIA. ROUSSEAU.

ABSENTS : Mme GROS, Mme LAKEHAL. M. GALEA

PROCURATIONS : Mme GROS a donné procuration à  
M. DUFOUR,

Mme LAKEHAL a donné procuration à Mme PAJAUD.

Madame Dominique ALAMINOS a été élue Secrétaire de séance.

Vu la délibération en date du 11 Avril 2018 approuvant le budget primitif 2018.

Monsieur PAPAY Raymond, Adjoint au Maire chargé des finances, expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018 et informe que le compte de gestion de l'exercice considéré réalisé par le Receveur Municipal est conforme au compte administratif de la commune.

Monsieur le Maire quitte la séance afin de permettre au Conseil de statuer sur le Compte Administratif 2018 sous la présidence de Monsieur François ROUSSEAU, Conseiller Municipal.

Où l'exposé du Président présentant le Budget Primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré et le Compte de gestion du Receveur, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord et approuve le Compte Administratif 2018

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa transmission en

Sous- Préfecture le 08/04/2018

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 04/04/2019

Le Maire, J.C GARAUD.

